



Organisation Météorologique Mondiale
Temps , Climat , Eau

Plan de mise en œuvre d'un Centre Climatologique Régional en Afrique Centrale





Le plan de mise en œuvre

- Le contexte
 - Les fonctions du CCR
 - La structure
 - Le Fonctionnement (pré-requis et schéma fonctionnel)
 - Le plan de développement
 - La méthodologie de la mise en place du CCR
 - La phase de démonstration: les services, la stratégie de production
 - Le stratégie de mobilisation des ressources
 - Suggestions – recommandations
 - Annexe: budget estimatif de fonctionnement d'un centre multifonctionnel pour les cinq premières années.
-



Introduction

- Pour faire face aux impacts de la variabilité et du changement du climat, les décideurs ont besoin des informations de qualité, fiables et en temps opportun sur les conditions de temps présent, prévu et projeté pour la sûreté et la sécurité, ainsi que pour les mesures et les stratégies d'adaptation
 - Un CCR est une approche intégrée, un mécanisme institutionnel régional d'appuie aux activités des SMN des Membres de l'OMM d'une région donnée, visant à renforcer leur capacité à fournir des services climatologiques de bonne qualité aux utilisateurs nationaux.
-



But

Renforcer les capacités des SMHN pour leur permettre de répondre efficacement aux besoins en informations et services climatologiques fiables devant permettre de réduire la vulnérabilité au changement climatique et favoriser la résilience climatique dans le cadre des investissements pour le développement des pays de la sous-région Afrique centrale.

Pays concernés: Angola, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Démocratique du Congo (RDC), Sao Tomé et Príncipe, Tchad.



Cadres clés d'expression du besoin

- **Huitième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union Africaine en 2007**
 - *Vives préoccupations exprimées au sujet de la vulnérabilité des secteurs socio-économiques et des systèmes de production africains face à la variabilité et au changement climatiques*



Cadres clés d'expression du besoin

- **La Première Conférence des Ministres responsables de la météorologie en Afrique, organisée à Nairobi au Kenya en Avril 2010 convient:**
 - *D'établir la Conférence ministérielle africaine sur la météorologie (AMCOMET) en tant que mécanisme de haut niveau destiné à favoriser le développement de la météorologie et de ses applications en Afrique*
 - *De mettre en place en Afrique centrale, avec le concours de l'OMM et de ses partenaires, une structure sous-régionale en vue de la surveillance du climat et de l'adaptation aux changements climatiques dans la perspective d'un développement durable*
-



Cadres clés d'expression du besoin

- **XVème session du Conseil régional pour l'Afrique (OMM CR-I) tenue en novembre 2010 à Marrakech-Maroc**
 - *Adoption de l'établissement des CCR dans toutes les Communautés économiques régionales*





Cadres clés d'expression du besoin

- **Au 5ème forum sur la prévision saisonnière en Afrique centrale (PRESAC-5) de septembre 2011 à Yaoundé**
 - *Les experts nationaux et internationaux des questions de climat, en présence des experts de la Stratégie Internationales de l'ONU pour la Prévention des Catastrophes (ONU-SIPC), des représentants de l'OMM, de l'ACMAD et de la CEEAC, ont exprimé leur soutien à la mise en œuvre rapide des décisions de l'AMCOMET et du CR-I de l'OMM concernant les CCR en Afrique*





Cadres clés d'expression du besoin

- **Réunion ministérielle de Libreville, Juin 2012, sur la stratégie pour la prévention des risques, la gestion des catastrophes et l'adaptation aux changements climatiques et le plan d'action de préparation et de réponse aux catastrophes en Afrique centrale**
 - *Engagement des ministres à mettre en place un centre climatologique régional en Afrique centrale*



Cadres clés d'expression du besoin

- **A la rencontre d'Addis-Abeba en soutien à la mise en œuvre du cadre mondial pour les services climatologiques en Afrique en septembre 2012, il est convenu solennellement :**
 - *de fournir l'appui à la CEMAC et à la COI dans la mise en place de centres climatologiques régionaux dans les régions d'Afrique centrale et de l'océan Indien*



Cadres clés d'expression du besoin

- **La 2^{ème} session de l'AMCOMET, Zimbabwe, octobre 2012**
 - *Demande à la Commission de prendre toutes les mesures nécessaires, en collaboration avec l'OMM et ses partenaires pour procéder à la mise en place d'un centre climatologique régional en Afrique centrale*



Désignation

- **Dans le cadre des concertations informelles**
 - *Consensus pour, non seulement placer le centre climatologique régional pour l'Afrique centrale sous les auspices de la CEEAC et de le nommer CCR-CEEAC, mais surtout d'en faire une institution spécialisée de la CEEAC*
 - *Nécessité pour que des efforts concertés soient entrepris conjointement avec la CEEAC afin de dégager les aspects aussi bien techniques qu'organisationnels pour la mise en place d'un CCR en Afrique centrale et de développer les stratégies nécessaires pour sa désignation comme CCR de l'OMM*
-



Fonctions du CCR-CEEAC

- Les CCR de l'OMM sont des centres d'excellence où sont créés des produits climatologiques régionaux, et notamment des prévisions à longue échéance, à l'appui des activités climatologiques menées aux niveaux régional et national et qui contribuent de ce fait à renforcer la capacité des Membres de l'OMM d'une région donnée à fournir des services climatologiques d'une qualité éprouvées aux utilisateurs nationaux
 - Les services fournis par les CCR de l'OMM englobent, en plus des fonctions obligatoires, d'autres fonctions hautement recommandées, toutes définies et spécifiées dans le Manuel du Système Mondial de Traitement des Données et de Prévision (SMTDP)
-



Fonctions hautement recommandées

(définies et spécifiées dans le Manuel du SMTDP, et conformes aux orientations de la CCI et de la CSB)

- **Activités opérationnelles de prévision à longue échéance (à la fois dynamique et statistique, sur une échelle temporelle allant de un mois à deux ans, en fonction des besoins régionaux) :**
 - Interpréter et évaluer les prévisions à longue échéance élaborées par les centres mondiaux de production (dont certaines peuvent être obtenues par l'intermédiaire des centres principaux pour les prévisions d'ensemble multi modèle à longue échéance – voir supplément II.12 du Manuel du Système Mondial de Traitement des Données et de Prévision (SMTDP) Partie II), faire appel au centre principal du système de vérification normalisée des prévisions à longue échéance (voir supplément II.8), communiquer les informations pertinentes aux utilisateurs des CCR, et fournir des informations en retour aux centres mondiaux de production ;
 - Evaluer l'usage qui est fait des produits et services fournis par les CCR sur la base des informations communiquées en retour par les utilisateurs de ces centres

 - **Activités opérationnelles de surveillance de climat**
 - Etablir des diagnostics climatologiques y compris des analyses de la variabilité du climat et des extrêmes climatologiques, à l'échelle sous-régionale ;
 - Etablir une climatologie de référence pour la sous-région ;
 - Instaurer une veille climatologique
-



Fonctions hautement recommandées

(définies et spécifiées dans le Manuel du SMTDP et conformes, aux orientations de la CCI et de la CSB)

- **Services des données opérationnels, à l'appui de la prévision opérationnelle à longue échéance et de la surveillance du climat :**
 - Elaborer des jeux de données climatologiques sous-régionales soumises à un contrôle qualité, de préférence sous forme de données aux point de grille ;
 - Fournir des services de bases de données climatologiques et d'archivage, à la demande des SHMN.
 - **Formation à l'utilisation des produits et services opérationnels des CCR :**
 - Donner des informations sur les méthodologies et les spécifications afférentes aux produits obligatoires des CCR, ainsi que des indications sur leur utilisation ;
 - Coordonner les activités de formation à l'interprétation et à l'utilisation des produits obligatoires des CCR
 - **Recherche et développement**
-



Quelle structure pour le CCR-CEEAC?

- La structure du CCR-CEEAC doit être conforme au cadre organisationnel des CCR de l'OMM
 - Les CCR de l'OMM peuvent être organisés de deux façons pour une région donnée :
 - soit leurs fonctions sont remplies par un seul centre (multifonctionnel) ;
 - soit ces fonctions sont réparties entre plusieurs centres – ou nœuds – d'un réseau de CCR de l'OMM.
-



Quelle structure pour le CCR-CEEAC?

- Les moyens en:
 - infrastructure de base (les locaux appropriés en nombre suffisant et leur équipement en ressources de base indispensables telles que l'eau, l'électricité, la climatisation, etc.),
 - moyens informatiques appropriés (pour traitement des données, exploitation des modèles globaux et scénarios, archivage, etc.),
 - moyens de communication (système de gestion de l'information, système de réception des données satellite, site Web),
 - ressources humaines nécessaires (personnel de soutien technique, personnel scientifique, personnel administratif);
 - Les facilités de mobilisation de l'expertise scientifique extérieure et des contributions des parties prenantes et des partenaires
-



Quelle structure pour le CCR-CEEAC?

Autres considérations:

- Les compétences intrinsèquement régionales des CCR de l'OMM
- Les principaux clients des CCR de l'OMM qui sont les Services météorologiques nationaux (SMN) et les autres CCR de l'OMM de la région et des zones avoisinantes ainsi que les institutions internationales reconnues par le Conseil régional (CR) de l'OMM compétent





Quelle structure pour le CCR-CEEAC?

Structure	Inconvénients (Points faibles)	Avantages (Points forts)
CCR multifonctionnel	<ul style="list-style-type: none">- Moyens infrastructurels plus importants,- moyens financiers plus importants à mobiliser,- personnel scientifique et technique à renforcer	<ul style="list-style-type: none">- Synergie d'actions dans un pôle unique,- optimisation des moyens techniques,- centralisation des informations,- mobilisation de l'expertise scientifique extérieure et des contributions plus facile auprès des parties prenantes et des partenaires,- supervision aisée des activités
CCR en réseau	<ul style="list-style-type: none">- Dispersion des énergies et des pôles de concentration des informations,- redondance des moyens techniques,- mobilisation de l'appui extérieur plus difficile,- coordination plus compliquée des activités	<ul style="list-style-type: none">- Disponibilité plus évidente des moyens infrastructurels,- possibilité de mettre à profit les moyens disponibles du SMN.



FONCTIONNEMENT: les pré-requis

- **des mandats clairs tant internes que de la part du pays hôte et du Conseil régional de l'OMM compétent**
 - **des ressources appropriées pour mettre en place et faire fonctionner le centre**
 - Infrastructurelles
 - Humaines
 - Financières
 - **un plan de développement et de mobilisation des ressources pour assurer la durabilité**
 - institutionnelles
 - infrastructurelles
 - Humaines
 - Financières
-



Actions pendantes

- Tournée pour concertations avec les parties prenantes et évaluation des besoins nationaux et des capacités à fournir/ utiliser les produits et services d'un CCR
 - Finalisation des documents, notamment le plan de mise en œuvre
 - Validation des documents par les experts (PR) et les parties prenantes
 - Adoption des documents par les ministres concernés de la sous région
 - Soumission du bouquet final aux chefs de Gouvernement pour prise de résolution portant création du CCR-CEEAC
-



MERCI

M L SAAH
